

RCS : AUBENAS
Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00152
Numéro SIREN : 392 318 945
Nom ou dénomination : A.I.M. - AUTO INDUSTRIE MERIC

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002999

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002999**
n° de gestion : **1993B00152**
n° SIREN : **392 318 945 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 27/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

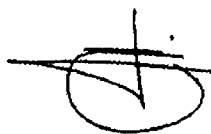
A.I.M. - AUTO INDUSTRIE MERIC - Société à responsabilité limitée
34 boulevard Maréchal Leclerc 07200 Aubenas -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



354482

A.I.M. - AUTO INDUSTRIE MERIC
Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 €uros
Siège social : AUBENAS (Ardèche) - 34, boulevard Maréchal Leclerc
392 318 945 R.C.S. AUBENAS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à SOIXANTE NEUF MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX €uros CINQUANTE-SIX Centimes (69.370,56 €uros) de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	69.370,56 €uros
A titre de dividendes aux associés	30.000,00 €uros
Soit 6,00 €uros par part	

Le solde	39.370,56 €uros
En totalité au compte "Autres réserves".	

Le paiement des dividendes serait effectué le 01 septembre 2018.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 €uros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 €uros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

V F GEPF

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 €uros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

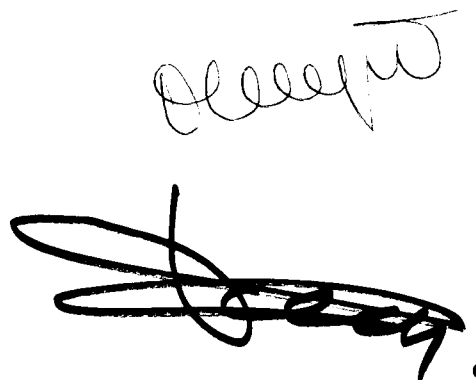
EXERCICE	DISTRIBUTION	
	GLOBALE	UNITAIRE
31/12/2014	0 €	0 €
31/12/2015	0 €	0 €
31/12/2016	30 000 €	6,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL AUTO INDUSTRIE MERIC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.....000.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	173 636	173 636
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	999 266	969 974
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	69 371	59 292
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 352 273	1 312 902
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 908	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	31 869	1 627
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	452 023	449 753
	Dettes fiscales et sociales	DY	117 410	114 188
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 229	1 090
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	31 250	43 750
	TOTAL (IV)	EC	653 689	610 408
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 005 962	1 923 311
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	634 781	612 128
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL AUTO INDUSTRIE MERIC				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 915 155	FB		FC	2 915 155	2 820 396	
	Production vendue	biens* services*	FD	4 750	FE		FF	4 750	3 539
			FG	6 158	FH		FI	6 158	5 140
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 926 063	FK		FL	2 926 063	2 829 075	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	91 973	66 305	
	Autres produits (1) (11)					FQ	158		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 018 194	2 895 381
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 825 371	1 695 299	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(62 695)	(445)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	28 940	35 856	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	511 850	497 835	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 897	20 892	
	Salaires et traitements*					FY	355 349	329 729	
	Charges sociales (10)					FZ	130 271	124 141	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	18 464	30 366
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	79 376	91 618
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	30 304	1 494	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 938 128	2 826 786
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	80 066	68 595	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	39	40	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	39	40	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(39)	(40)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	80 026	68 555	

Désignation de l'entreprise : SARL AUTO INDUSTRIE MERIC

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	1 087	1 805		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	80			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	1 167	1 805		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	16	27		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	16	27		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	1 150	1 778		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	11 806	11 041		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	3 019 360	2 897 186		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	2 949 990	2 837 894		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)						HN	69 371	59 292		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières				HY			
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG			
	(3)	Dont	{ - Crédit bail mobilier *				HP			
			{ - Crédit bail immobilier				HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD			
	(9)	Dont transferts de charges					A1		2 764	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	CESSION IMMOBILISATION								80	
	DIVERS						16		1 087	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N				
						Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 24 223 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 24 223 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	24 223

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	80 882
Total	80 882

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 481
Dettes fiscales et sociales	71 708
Total	202 189

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	77 468
Total	77 468
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	31 250
Total	31 250